Cinquante-neuvième année. - N ° 210 A Vendredi 31 octobre 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5771

86 – VIENNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Arrêt de la Cour d'Appel

Date : 30 septembre 2025.
Arrêt de la cour d'appel infirmant une décision soumise à publicité.
834 860 629 RCS Poitiers.
LOFOTEN.
Forme : Société civile de construction vente.
Activité : Acquisition de terrains, construction sur ce ou ces terrains acquis ou sur les terrains qui pourraient lui être apportés, d'immeubles, vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement. Accessoirement, location totale ou partielle des immeubles..
Adresse : 13, rue Victor Hugo, 86000 Poitiers.
Complément de jugement : Arrêt de la cour d'appel de Poitiers en date du 30 septembre 2025 infirmant la décision rendue par le tribunal de commerce en date du 18 décembre 2024 Ordonne l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la Sccv Lofoten, dont le siège est 13, rue Victor Hugo 86000 Poitiers. Désigne la Selarl Actis représentée par Me Stéphane martin, en qualité de mandataire judiciaire. Fixe provisoirement la date de cessation des paiements au 11 juin 2024. Fixe à une durée de 24 mois à compter du présent arrêt le délai de la période d'observation. Délai de déclaration des créances : 2 mois à compter du Bodacc.